

## LETTRE DE VOS ÉLUS n°1 juin 2020 Édito p.1 (extrait)

Une nouvelle équipe est aujourd'hui en place et qui sans tarder s'est mise au travail.

Nous avons été élus sur un programme mûrement réfléchi et nous le mettons en oeuvre.

Et comme je m'y suis engagé, je présenterai à la population tout projet d'envergure. Je serai attentif à la clarté des conseils municipaux et je donnerai la parole au public à la fin de chaque conseil.

Le contexte sanitaire a conduit à un contexte économique très difficile qui aura un impact inévitable sur les finances de la Commune. Nous devons avoir en permanence la culture de l'économie et de la rationalisation des dépenses. Nous sommes bien conscients des difficultés qu'ont rencontrées nos commerçants et nous devons leur apporter collectivement notre soutien.

Ces dernières semaines, il m'a souvent été demandé « Allez-vous revoir votre programme ? ».

A cette question, je réponds « **non** » car cette crise sanitaire n'efface pas les besoins de réaliser certains projets :

- La nécessité de restaurer la maison médicale reste d'actualité et plus encore aujourd'hui,
- La nécessité de rénover le centre des commerces a-t-elle disparu pour autant ? non bien sûr,
- La volonté de préserver et restaurer le centre historique, d'aménager la place de l'église tout en facilitant les accès et le stationnement restent aussi d'actualité.

En revanche, il sera sans doute nécessaire d'étaler davantage dans le temps ces projets. L'important sera de terminer au cours de cette mandature ceux qui peuvent l'être et de mettre sur les rails les autres.

## LETTRE DE VOS ÉLUS n°6 avril 2021 Budget p.3 (extrait)

### Un ambitieux programme d'investissement qui répond aux promesses de campagne.

Les investissements concernent :

**1 688 000€** > solde des travaux commencés en 2020 et qui se termineront en 2021 : restaurant scolaire de Fléviu et travaux de consolidation du Prieuré.

**774 000€** > travaux de maintenance lourde et de remise en conformité des installations, dans un souci de sécurisation, d'accessibilité et d'économie d'énergie des bâtiments publics, écoles, stades, équipements sportifs, espaces verts...

**3 293 000€** > démarrage de nos grands projets structurants : achat de la Maison Médicale en vue de sa rénovation (805 000€), achats immobiliers pour la maîtrise de la restructuration du Centre historique (1 098 000€), création de salles dans les sous-sols du Château de La Porte (420 000€), création du local de police intercommunale et amélioration du système de vidéoprotection (230 000€), restructuration du hall d'accueil de la Mairie, frais d'études pour la rénovation du Foyer Rural, restructuration de la place de l'Église, poursuite des négociations pour le Centre des Commerces...

**370 000€** > remboursement des emprunts.

## LETTRE DE VOS ÉLUS n°8 octobre 2021 Édito p.1 (extrait)

Comme l'équipe municipale s'y était engagée, nous vous avons conviés à une première réunion publique d'information-débat le 29 septembre dernier, portant sur le projet d'aménagement du « quartier du Centre des commerces » appelé à devenir le « Coeur de ville ». Voilà plus de 20 ans, que les Municipalités successives et les Ternaysards en parlent. Plusieurs projets se sont succédés sans succès.

Depuis des mois, nous travaillons avec architectes, urbanistes, promoteurs selon des axes directeurs que nous avons fixés. Une analyse **globale** de ce secteur est essentielle pour réaliser notre futur « Coeur de ville ». Il faut s'interroger sur le type de logements, l'aménagement du réseau viaire y compris en mode doux, en tenant compte des spécificités et de l'usage des lieux.

Il convient dorénavant de structurer les projets qui fleurissent dans ce quartier, d'accompagner les promoteurs pour assurer un vivre-ensemble acceptable. Le stationnement et une meilleure visibilité des commerces sont à considérer avec beaucoup d'exigences.

Ternay change de visage à vue d'oeil ; pour vous donner une idée, ces cinq dernières années, ce sont 550 logements qui ont changé de propriétaires, avec à la clé parfois des divisions de terrain et de nouvelles constructions.

Nous reviendrons vers vous pour vous présenter les évolutions des projets qui émergent actuellement qui nous concernent tous, notamment le centre des commerces. [+ *photo réunion publique du 29 septembre p.2*]

### **LETTRE DE VOS ÉLUS n°10 janvier 2022 édito p.1 (extrait)**

Pour 2022, notre projet prioritaire est le centre des commerces. Nous travaillons avec un urbaniste depuis 18 mois. Nous tenons absolument, avant qu'un promoteur élabore et réalise son projet, à ce qu'une étude d'urbanisme soit réalisée, sous notre contrôle, avec les modifications des règles d'urbanisme correspondantes. A partir de cette étude d'urbanisme présentée à la population le 29 septembre, le promoteur pressenti a conçu un projet en étroite liaison avec nous.

Le projet du centre des commerces est suffisamment élaboré pour que nous le présentions aux commerçants courant janvier ; car ils doivent être partie prenante dans cette opération pour qu'ils restent sur Ternay et continuent à animer le centre comme ils le font depuis de nombreuses années. Ce projet sera présenté à la population dans le courant de l'année.

### **LETTRE DE VOS ÉLUS n°11 mai 2022 Budget p.3 (extraits)**

**Le Budget Primitif 2022 de notre commune a été élaboré autour des axes majeurs suivants :**

- Poursuivre la mise en oeuvre des investissements structurels sur lesquels nous nous sommes engagés : restructurations du centre historique, de la place de l'église, du centre des commerces ;

Ce programme d'investissement est une nouvelle fois très ambitieux. Il comprendra entre autres, la création d'une classe supplémentaire en maternelle à Fléviu par transfert du restaurant actuel dans un local à construire, la finalisation des études de restructuration du centre historique et Foyer Rural, du centre des commerces, et la mise en oeuvre des travaux...

### **LETTRE DE VOS ÉLUS n°15 février 2023 édito p.1 (extrait)**

Le 31 janvier, nous avons organisé une réunion publique pour vous présenter le plan guide d'urbanisme qui ambitionne de maîtriser la transformation de la ville pour les 10 à 20 ans à venir, dont le nouveau centre des commerces et la modification du sens de circulation de la rue de Villeneuve. Des préoccupations se sont exprimées sur les problèmes de stationnement. Si certaines sont justifiées, il est regrettable que d'autres soient basées sur de fausses informations et traduites en des termes peu adaptés au débat démocratique. Pour le centre des commerces, sur l'espace public, il existe 109 places de stationnement et ce chiffre sera porté à 130. En outre, une optimisation de ces stationnements sera réalisée par la mise en place d'une zone bleue, ce qui évitera que des voitures séjournent toute une journée sur les parkings de surface. Les logements créés auront leurs places de stationnement en sous-sol des nouveaux bâtiments. Enfin, le sens de circulation de la rue de Villeneuve a été modifié avec l'objectif dans cette rue, parfois très étroite, de créer un espace sécurisé dédié aux piétons et aux cyclistes qui sont pour l'essentiel de jeunes collégiens. Ces changements perturbent, agacent voire mécontentent quelques usagers, ce que nous pouvons comprendre, mais n'excluent pas les avis favorables qui accompagnent cette modification et qui nous sont transmis sans publicité ni fanfare. **Nous restons ouverts à toute modification qui irait dans le sens d'un confort supplémentaire pour les usagers.**

Avec le souci de satisfaire nos obligations réglementaires tout en maintenant l'agrément de notre ville, l'équipe municipale continue d'avancer dans le sens de l'intérêt collectif. Pour exemple, le temps passé en négociations avec les promoteurs et pour chaque projet, l'obtention d'un nombre de stationnements nettement supérieur à nos obligations.

## **Lettre de vos Élus n°15 Retour sur... p.2 (extraits)**

**24.01.23 Conseil Municipal** consacré notamment au Débat d'Orientation Budgétaire, préliminaire au vote du Budget qui interviendra au prochain Conseil du mardi 21 mars.

Votés au cours de cette séance :

- la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme, accompagnée de l'élaboration d'une Orientation d'Aménagement et d'Orientation (OAP), visant à **reconstituer une vitrine commerciale attractive sur l'avenue des Pierres**, assurer une requalification du centre bourg avec une offre nouvelle de logements ainsi que réaménager l'espace public et le stationnement en cohérence avec son environnement proche entre cette avenue et la Grande Rue.

### **31.01.23 Réunion publique de présentation du projet « îlot des commerces »**

Réunion publique sur les transformations et le devenir du quartier du Centre des commerces. Une assistance nombreuse, venue s'informer des projets en cours et à venir. Un moment d'échanges avec la population sur les évolutions à prévoir, l'occasion pour les riverains de faire entendre leurs inquiétudes face à ces modifications du paysage urbain.                    [ *+photo de la réunion publique du 31 janvier 2023* ]